

**COMMUNE DE PERS-JUSSY**

1825 route de Reignier

74930 PERS-JUSSY

Tél. 04.50.94.40.79 / Fax : 04.50.94.47.64 / Mail : mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 01/02/2018**

**Etaient présents** : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Christel LAVOREL et Messieurs Gilles ROGUET et Hervé FAUVAIN, excusés.

M. Patrice DOMPMARTIN a été nommé secrétaire.

**Le Conseil Municipal :**

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 30/11/2017.
- **Vu** la Loi NOTRE initiant le dynamisme d'élargissement des compétences des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et portant sur une nouvelle organisation territoriale de la république, **approuve** la modification des statuts de la Communauté de Communes Arve et Salève.
- **Décide** d'ouvrir les crédits suivants en attente du vote du budget investissement 2018 :
  - chapitre 20 – immobilisations incorporelles 6 000.00 €
  - chapitre 21 – immobilisations corporelles 3 700.00 €
  - chapitre 23 – immobilisations en cours 104 300.00 €
- **Prend connaissance**
  - du programme des travaux à réaliser courant 2018 par l'Office National des Forêts dans les bois communaux et du centre communal d'action sociale pour un montant HT :
    - commune 9 632.00 € HT
    - CCAS 3 560.00 € HTConcernant le CCAS, ce montant sera soumis à délibération de ce dernier.
  - des propositions faites pour une étude géotechnique de l'emplacement de la future placette ; un complément d'informations sera demandé au cabinet d'urbanistes.
- **Vote :**
  - **Les devis suivants :**
    - Colas (travaux à Chevranges suite aux intempéries ) 19 922.70 € HT
    - Colas (travaux d'entretien d'un chemin à Jussy) 3 725.40 € HT
    - Colas (extension busage Route du Four) 3 928.10 € HT  
(ces travaux seront pris sur le marché à bons de commande)
    - Décarroux TP (changement d'un poteau incendie ) 2 550.00 € HT
    - Ent. Saganéo (installation de brise soleil orientables à l'école) 41 665.00 € HT
  - **Les subventions suivantes :**
    - Protection civile (renouvellement uniformes) 100.00 €
    - Handicaf Reignier 100.00 €

...

- **Autorise** M. le Maire :
  - à signer le bail emphytéotique Commune – Halpades pour le bâtiment (8 logements & bibliothèque) qui sera construit prochainement à la place du centre communal ;
  - à lancer une consultation pour la déconstruction des 3 bâtiments au centre ;
  - à présenter des dossiers pour demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires (FDDT) et de la répartition du produit des amendes de police.
  
- **Ecoute** M. le Maire qui expose que, suite au glissement de terrain en décembre au Chef-Lieu et à l'intervention du Service RTM, le cabinet Betech a été mandaté pour effectuer une étude géotechnique sur le secteur élargi.
  
- **Décide** de stagiairiser 3 agents du service enfance et jeunesse à compter du 1<sup>er</sup> mars prochain, dont le contrat à durée déterminée se terminera le 28 février.
  
- **Vote** une motion de soutien pour le maintien de la Cour d'Appel de Chambéry et des Tribunaux de Grande Instance de Thonon-les-Bains et de Bonneville.
  
- **Est informé** :
  - du déménagement des professionnels de santé qui ont pris possession cette semaine des locaux situés en dessous de la crèche ;
  - du futur déménagement de la bibliothèque qui s'installera durant les vacances de février, dans l'algéco, à la place des kinésithérapeutes ;
  - de l'annulation de la colo d'hiver prévue par le centre de loisirs (manque de participants) ;
  - de la soirée « Jeux de société », organisée par le CCAS, le vendredi 9 février à la salle communale à partir de 19h.
  
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018.